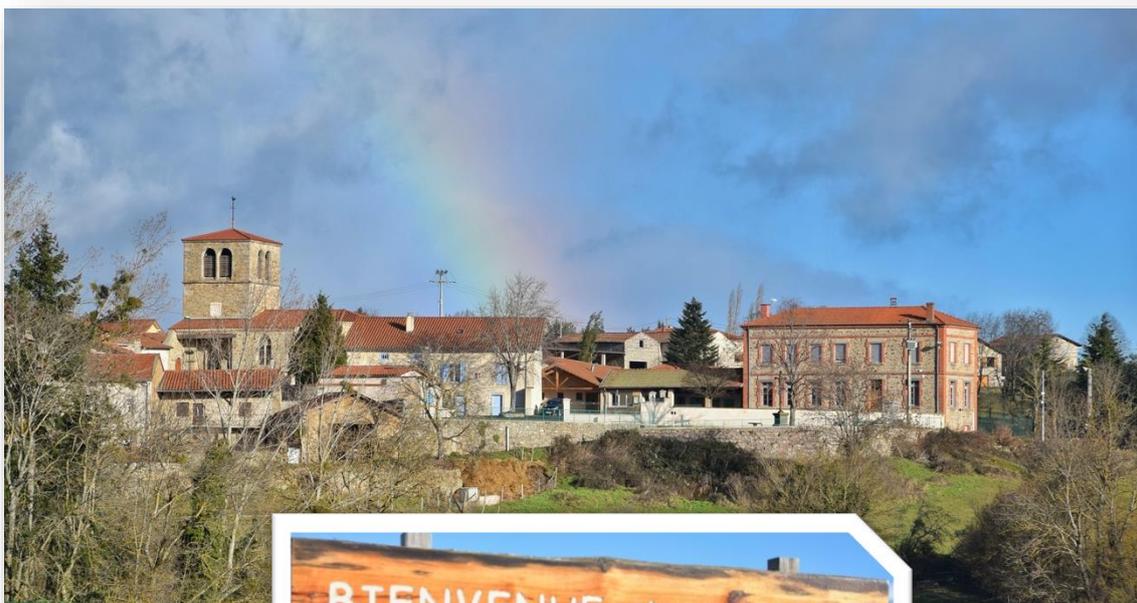




LE BULLETIN DES LOUPS



Numéro 35
Mars 2023

Vœux et mot du maire



Chères Ailleutaines, chers Ailleutains

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et me réjouis de voir ainsi notre Commune atteindre les 180 habitants.

Je remercie nos Associations qui, par leurs actions, dynamisent notre Commune.

L'année dernière nous avons fait la remise en état du chemin de Concisant en collaboration avec la Commune de Cezay. Nous prévoyons, en 2024, la réalisation de l'enrobé sur le chemin des Gouttes.

D'autre part, nous avons pu bénéficier, après une longue négociation avec les Communes du secteur Nord-Ouest, de l'enveloppe de secteur de Loire Forez Agglo qui va nous permettre de refaire conjointement avec la Commune de St Sixte, le chemin de Salome.

En ce qui concerne les projets, nous avançons sur l'agrandissement du cimetière puisque les demandes de subvention sont en cours et que les travaux devraient débuter fin d'année 2023 ou début d'année 2024 pour une fin de chantier à l'automne 2024.

Cette année, nous avons décidé d'organiser une matinée de ramassage des déchets sauvages qui a lieu le samedi 4 mars.

Concernant l'école, nous avons réussi à sauvegarder notre 4ème classe qui était menacée.

Depuis le 1er janvier, les consignes de tri ont évolué ; désormais nous pouvons mettre tous les emballages dans les poubelles jaunes ce qui va réduire le volume des ordures ménagères. C'est pourquoi, si nous ne voulons pas voir nos tarifs augmenter, nous devons trier encore plus.

A l'échelle de Loire Forez Agglomération un travail est mené pour que nous passions à la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative. C'est un système basé sur la surface des maisons comme actuellement, mais également sur la production des déchets du foyer avec un système de puce actuellement à l'étude.

Nous entamons également avec les 86 autres Communes de LFA le gros dossier du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui va définir les zones constructibles pour les années à venir et remplacer la carte communale actuelle.

Vous avez à votre disposition le registre de concertation du public que vous pouvez consulter en mairie aux heures et jours d'ouverture.

Comme pour les déchets, ce dossier devrait arriver à maturité en 2026– 2027.

Pour revenir sur le PLUI, nous savons déjà que la tendance ne va pas à la construction puisque l'Etat nous impose la réduction de 50% des zones constructibles tous les 10 ans pour arriver à la Zéro artificialisation des sols en 2050.

D'autre part, n'ayez aucune crainte, malgré les reproches ou les critiques, nous ne nous décourageons pas et plus que jamais nous poursuivrons un objectif essentiel : œuvrer pour le bien de notre Commune et de ses habitants ; c'est pour cela que nous avons été élus.

Vous pouvez compter également sur notre détermination à nous investir sur les sujets aussi bien communaux qu'intercommunaux.

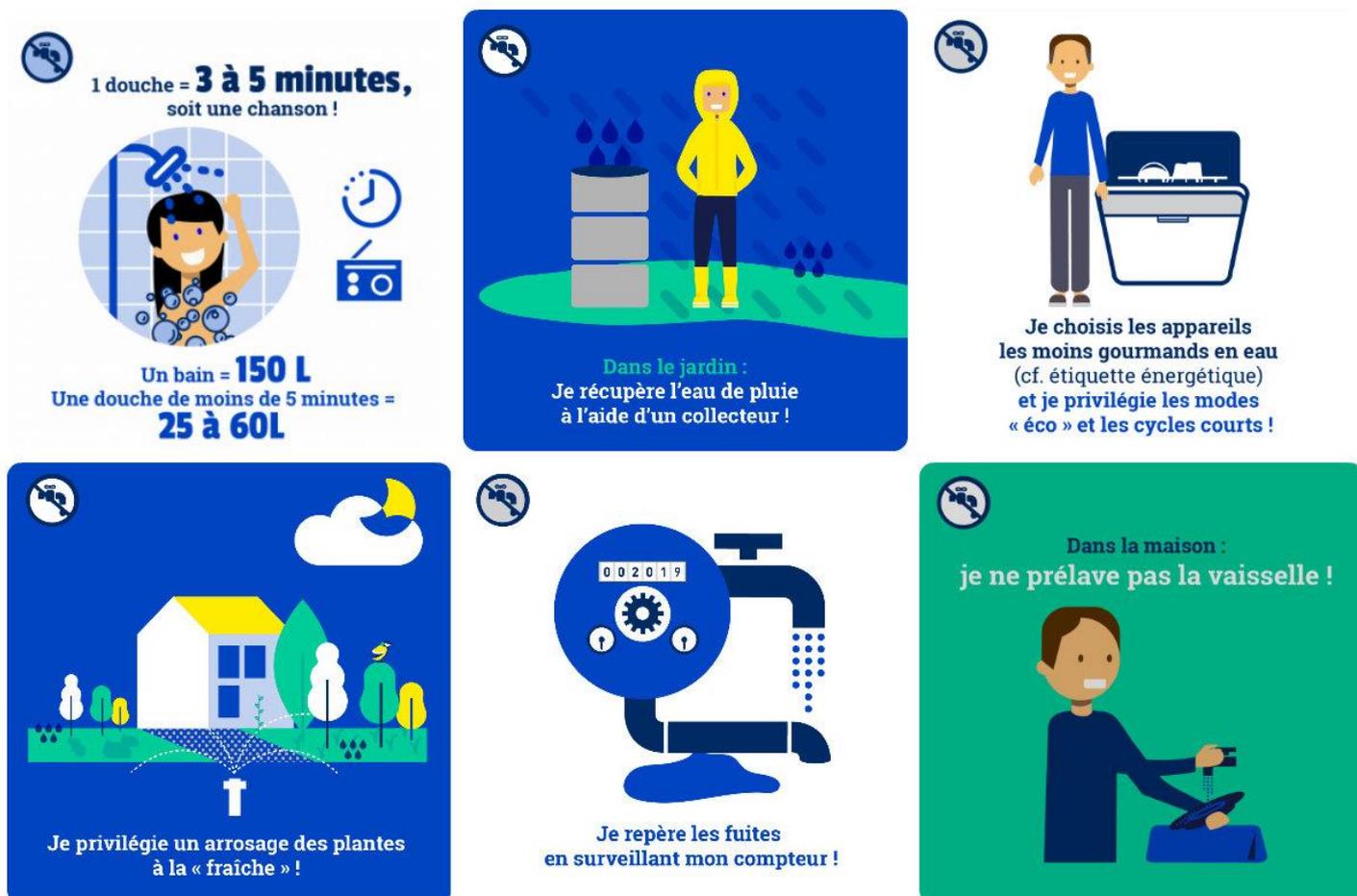
A toutes et à tous avec mes conseillers municipaux, nous vous souhaitons une année de paix et de joie. Tous nos meilleurs vœux pour 2023 !!!

Alban Fontenille
Maire

L'eau, une ressource en danger

L'eau, indispensable à la vie et au développement des territoires, n'est pas une ressource infinie. Pour éviter les crises, nous avons tous des économies d'eau à faire pour mieux partager celle-ci. Objectif : un volume d'eau prélevé inférieur au volume prélevable pour satisfaire nos besoins et ceux du milieu naturel.

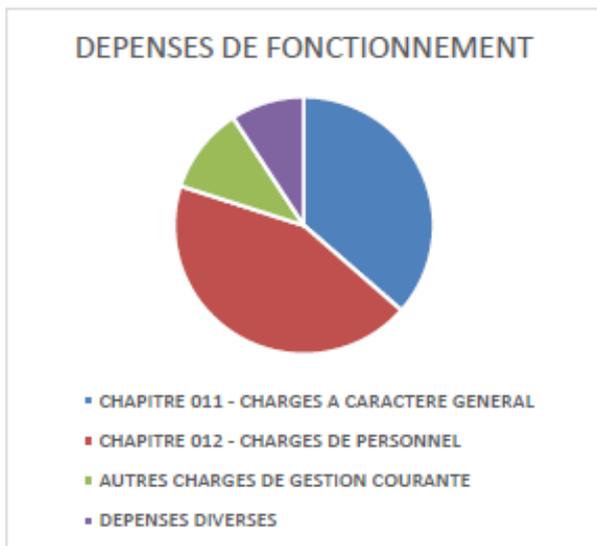
Alors que nous sommes déjà en déficit de précipitations pour ce début d'année 2023, il est plus qu'urgent d'agir et d'adapter notre consommation d'eau.



Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne

Budgets

Budget communal de fonctionnement réalisé en 2022



CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	
EAU ET ELECTRICITE COMBUSTIBLES CARBURANTS FOURNITURES D'ENTRETIEN FOURNITURES ADMINISTRATIVES FOURNITURES SCOLAIRES ENTRETIEN TERRAIN ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS ENTRETIEN ET REPARATIONS DE VOIES RESEAUX ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT MAINTENANCE PRIMES D'ASSURANCES FRAIS TELECOMMUNICATION TAXES FONCIERES REDEVANCES SPECIALES ORDURES MENAGERES	51 106,40 €
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL	
PERSONNEL EXTERIEUR PERSONNEL TITULAIRE PERSONNEL NON TITULAIRE COTISATIONS DIVERSES	60 978,28 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
INDEMNITES DES ELUS COTISATIONS DE RETRAITE DES ELUS FORMATION ET COTISATIONS DIF ELUS CONTRIBUTION ORGANISMES REGROUPEMENT SUBVENTION CCAS SUBVENTIONS FONCT. ASSOCIATIONS	15 173,71 €
DEPENSES DIVERSES	
INTERET DES EMPRUNTS ET DETTE DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	12 897,93 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	140 156,32 €

CHAPITRE 013 ATTENUATION DE CHARGES	
REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION PERSONNEL	8 827,68 €
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES	
CONCESSION CIMETIERE REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC RED SERV PERISCOLAIRE (repas de cantine) MISE A DISP PERSONNEL AU GFP DE RATT LFA REMBOURSEMENT DE FRAIS (camionnette) REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP AUTRE PRODUITS DIVERS	22 354,22 €
CHAPITRE 73 IMPOTS ET TAXES	
IMPOTS LOCAUX ATTRIBUTION DE COMPENSATION FONDS DE PEREQUATION INTERCO ET COMMUNAL TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	54 730,95 €
CHAPITRE 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	
DOTATIONS REMBOURSEMENT FCTVA FONCTIONNEMENT PARTICIP DES COMMUNES (Répartition RPI)	52 276,13 €
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
REVENUS DES IMMEUBLES (LOCATIONS)	9 396,21 €
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELLES	
NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENT	10 149,42 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	157 734,61 €



Budget communal d'investissement réalisé en 2022

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	4 407,05 €
ATTRIBUTION COMPENSATION LFA VOIRIE	9 291,03 €
EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE PANISSIERE	2 278,00 €
ETUDE HYDROGEOLOGIQUE CIMETIERE	2 012,40 €
VOIRIE CHEM CONCISANT	2 871,60 €
NEUTRALISATION AC LFA	10 149,42 €
TOTAL DES DEPENSES	31 009,50 €

Dépenses d'investissement



- REMBOURSEMENT D'EMPRUNT
- ATTRIBUTION COMPENSATION LFA VOIRIE
- EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE PANISSIERE
- ETUDE HYDROGEOLOGIQUE CIMETIERE
- VOIRIE CHEM CONCISANT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
FCTVA	324,80 €
TAXE D'AMENAGEMENT	5 046,63 €
AFFECTATION DE RESULTATS	11 700,00 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS LOGICIELS	102,00 €
DOTATION AMORTISSEMENT TRAVAUX	3 278,00 €
AMORTISSEMENT AC INVESTISSEMENT LFA VOIRIE	10 149,42 €
TOTAL DES RECETTES	30 600,85 €

Recettes d'investissement



- FCTVA
- TAXE D'AMENAGEMENT
- AFFECTATION DE RESULTATS
- DOTATION AUX AMORTISSEMENTS LOGICIELS
- DOTATION AMORTISSEMENT TRAVAUX
- AMORTISSEMENT AC INVESTISSEMENT LFA VOIRIE

Tarifs communaux

	2022	2023
Salle des fêtes		
Associations	40 € + électricité	40 € + électricité
Résidents de la commune (principaux et secondaires)	130 € + électricité	130 € + électricité
Non-résidents	255 € + électricité	255 € + électricité
Apéritifs	40 €	40 €
Electricité heures creuses	0,15 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,20 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Electricité heures pleines	0,15 €/kW + 3 €/jour d'abonnement	0,20 €/kW + 3 €/jour d'abonnement
Caution	300 €	300 €
Caution badge	30 €	30 €
Cantine	3,80 €/repas	3,90 €/repas
Columbarium et Jardin du souvenir		
15 ans	400 €	400 €
30 ans	500 €	500 €
Dispersion des cendres	Gratuit	Gratuit
Plaque gravée stèle du souvenir	50 €	50 €

Adressage

Chaque habitation dispose depuis quelques années d'un numéro et d'un nom de rue. Cette identification précise permet aux services d'urgence (pompiers, SAMU, etc.) et techniques (EDF, télécom, etc.) de trouver votre habitation plus rapidement et vous permet de recevoir plus rapidement toutes vos correspondances (colis et lettres).

Pensez donc à informer tous vos correspondants de votre adresse exacte, en insistant bien sur la mise à jour de votre numéro et nom de rue dans leurs bases de données. Une adresse inexacte n'est pas reconnue par les machines de tri de La Poste, ce qui déclenche un retour automatique à l'expéditeur.

Informations et vie pratique...

Collecte des déchets

Calendrier 2023

Les **ordures ménagères résiduelles ET le tri sélectif** sont ramassés les **mercredis matin des semaines paires**.

Vous trouverez ci-joint le calendrier de collecte pour l'année. A conserver et à consulter régulièrement !

Rappel !



La déchetterie

Elle est située **au lieu-dit la Presle sur la commune de Arthun** (téléphone : 06 47 48 96 36).

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 18h. Fermeture exceptionnelle les jours fériés, le 24 décembre après-midi et le 31 décembre après-midi.

En fonction des conditions météorologiques (canicule, neige, etc.), les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Recyclage piles, stylos et cartouches d'encre

Pour rappel, vous pouvez déposer vos **piles usagées** à la mairie, un collecteur se trouve à l'entrée, dans le couloir.

Vous pouvez aussi ramener les **stylos usagés**, une boîte dédiée va prochainement être mise en place.



Enfin, et c'est une nouveauté, vous pouvez désormais déposer vos **cartouches d'encre d'imprimante vides** (cartouches jet d'encre, pas les toners) grâce à un collecteur de *Madame Coccinelle*. Les cartouches vides seront ensuite recyclées.

Illiwap

Événements, alertes météo, réunions, fête du village, incidents, coupures d'eau ou d'électricité... recevez toutes les informations de notre commune directement sur votre smartphone en seulement trois étapes !

Nom du compte : **Mairie de Ailleux**



Aussi accessible depuis votre ordinateur en recopiant l'adresse suivante sur votre moteur de recherche internet : https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-ailleux_42002

Borne textile

Elle se situe au lieu-dit La Font, à côté du point d'apport volontaire des verres.

Le Relais récupère vos vêtements, linge de maison, chaussures et petite maroquinerie.

Les textiles propres doivent être déposés à l'intérieur de la borne dans des sacs fermés. Les chaussures doivent être nouées entre elles par paire.

Recyclez les textiles que vous n'utilisez plus !



Vous êtes propriétaire ?

L'espace de gestion des biens immobiliers s'enrichit pour vous.



Le service « Gérer mes biens immobiliers » vous permet :

-  de **consulter** les caractéristiques de l'ensemble de vos biens immobiliers bâtis ;
-  de **lancer et suivre vos démarches** fiscales de façon simplifiée et sécurisée.

En 2022, votre espace sécurisé disponible sur impots.gouv.fr continue d'évoluer.

Dès la validation de votre permis de construire, vous serez accompagné tout au long de votre construction ou vos aménagements jusqu'à votre déclaration foncière à l'achèvement des travaux.

Pour les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire) déposées à compter du 1^{er} septembre 2022, votre déclaration inclura aussi les informations nécessaires au calcul des taxes d'urbanisme, dans un **parcours unique simplifié**.



Comment y accéder ?

- se **connecter** à son espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr ;
- **cliquer** sur l'onglet « Gérer mes biens immobiliers » ;
- **scanner** le QR code :



La vie de notre village...

L'école

Nos petits écoliers ont fait de nombreuses activités au cours de l'année 2022...



En février, les élèves se sont rendus au Col de la Loge pour une belle journée ski de fond. Randonnées, ateliers glisse... tous sont revenus ravis de cette journée plein air !



Début mars, les deux classes de St-Martin ont fêté carnaval, avec confection des crêpes pour les petits et des bugnes pour les grands. Une bonne dégustation et bien sûr un défilé dans les rues du village !

Les élèves d'Ailleux ont pratiqué divers ateliers d'équilibre, jonglage et acrobatie à l'école du cirque de St-Etienne, avant d'assister à un spectacle.





Au cours de l'année, les élèves de St-Martin ont mené un projet de fabrication de marionnettes qui ont été les vedettes du spectacle de fin d'année. Dans leur réalisation de ces magnifiques et très réalistes marionnettes, les enfants ont pu bénéficier des talents et de la pédagogie de Frédérique Danton-Déal.



Le chef de centre des sapeurs-pompiers de St-Martin, le Capitaine Jean-Yves Emerite, et deux caporaux pompiers volontaires sont intervenus dans la classe des CMI-CM2 pour transmettre aux élèves les gestes des premiers secours : donner l'alerte, éviter le suraccident,

enrayer un étouffement, stopper une hémorragie, mettre une victime inconsciente en position latérale de sécurité (PLS). Chaque élève a pu pratiquer les gestes à faire et en est ressorti grandi. Un grand merci aux pompiers !

Début juillet, tous les élèves d'Ailleux sont partis pour une randonnée pédestre de 8 km afin de rejoindre les élèves de St-Martin au château d'eau de la Sauveté pour un pique-nique. Tous les enfants ont ensuite été accueillis à la caserne des pompiers pour découvrir les uniformes, les radios, les différents véhicules. Ils ont terminé la journée par un goûter offert par les pompiers. Un grand merci à eux pour ce temps d'échange et de découverte, en espérant avoir suscité des passions ou des vocations...



En décembre, les enfants ont fêté Noël avec un repas spécial et le Père Noël leur a apporté des cadeaux !

Le CCAS

Divers évènements organisés cette année...

Carnaval



Chasse aux œufs



*Repas des aînés
(distribution d'un colis pour les absents)*

Décoration des sapins de Noël



Un grand merci à tous les participants !

Ateliers informatiques

Retour sur les ateliers informatiques proposés au second semestre 2022 par Roland Benoît :

La proposition d'ateliers informatiques est partie d'un constat, une phrase à la fois prononcée et entendue régulièrement : 'Je crains de faire une mauvaise manipulation sur l'ordinateur et de perdre tous mes dossiers... et quand je demande aux jeunes de m'expliquer, ils vont trop vite !'

Nous avons donc constitué un groupe de 9 personnes qui souhaitent pouvoir pratiquer et manipuler plus facilement l'informatique et s'approprier l'ordinateur. Nous sommes allés à la vitesse du « moins vite » et avons pris le temps d'expliquer, de réexpliquer, pour ne laisser personne à la traîne.

Au total, ce sont une quinzaine de séances de deux heures environ qui ont eu lieu, soit une trentaine d'heures ensemble dans une ambiance familiale très conviviale. J'ajoutais tous les weekends un petit « devoir » à exécuter, histoire de ne pas perdre la main jusqu'au prochain rendez-vous. Ce devoir maison a été plébiscité par les « élèves » !

Voici quelques-uns des travaux réalisés : maîtriser le clavier, créer un document Word (taille, couleurs, polices de caractères), le nommer et le ranger ; savoir se connecter en wifi si je suis en dehors de chez moi et surfer sur le net, créer une adresse électronique, faire un mail, y adjoindre un document (courrier, photo, pièce administrative), rechercher sur internet des informations pour cuisiner (marmiton) jardiner (rustiqua), tutos de mécanique ou de bricolage...

Cette expérience s'est terminée en décembre et ne sera pas renouvelée cette année. J'ai beaucoup aimé nos rendez-vous et je souhaite que ma modeste contribution puisse permettre à nos concitoyens de maîtriser et de profiter au maximum de l'utilisation des outils informatiques, d'autant que de plus en plus de choses et formalités administratives doivent passer par ces moyens.

Roland Benoît



Moment détente lors de la dernière séance

Nouveauté !

Roland Benoît a aussi créé une chaîne YouTube pour promouvoir notre commune et les talents de ses habitants. N'hésitez pas à le contacter si vous voulez participer !

<https://www.youtube.com/@ailleuxnotrevillage9356>

Journée de retrouvailles

Mardi 23 août 2022

C'est une tradition depuis quelques années : à la fin du mois d'août, des anciens de l'école d'Ailleux se retrouvent sous le préau de l'école qui les a vus grandir dans les années 1956 – 1963.



Ce mardi 23 août 2022, une vingtaine d'entre eux, faisant partie de cette génération du baby-boom d'après-guerre, aujourd'hui septuagénaires, ont partagé un repas convivial autour d'une table bien garnie et dans une ambiance chaleureuse et amicale. Tous n'étaient pas là ; certains étaient retenus par des obligations familiales et d'autres étaient encore en vacances à ce moment-là.

Cela a permis d'échanger de bons et merveilleux souvenirs du passé que la mémoire de chacun conserve au fil des années qui passent. On est heureux de se retrouver et de prendre des nouvelles des uns et des autres, présents ou absents.

Après leur scolarité, la vie les a dispersés aux quatre coins du département, Montbrison, Saint-Etienne et Roanne, voire bien au-delà. Un petit nombre est toujours resté fidèle à Ailleux, ayant eu la chance de pouvoir rester sur la commune.

Et comme il se doit partout en France, cela s'est terminé en chansons, avec *La vie à Ailleux* sur un air des années trente et *Corinne*, chanson grivoise de Pierre Perret.

Le coin des associations...

Ailleux Animation

Retour sur les évènements organisés cette année...

Assemblée générale
Vendredi 10 mars 2023 à 19h00
Salle Marcel Louison



Fête d'Ailleux les 2 et 3 juillet 2022

Festivités réussies avec le concours de pétanque le samedi après-midi, environ 200 repas servis le soir, avec animation musicale, le lâcher de ballons aux couleurs d'Ailleux le dimanche matin, suivi d'une prestation de la chorale « La Voix des Loups » et l'apéritif servi aux habitants.



Concours de belote le 25 novembre 2022

30 doublettes ont participé au concours... les primés à droite !

Pour 2023 : fête d'Ailleux le premier weekend de juillet, concours de belote à l'automne (date précise communiquée ultérieurement)

Chorale « La Voix des Loups »

La chorale poursuit son développement et s'est produit plusieurs fois cette année.

Point d'orgue de sa première saison, le concert du 17 juin qui fut un beau succès, suivi d'un verre de l'amitié.



A la rentrée de septembre, la chorale a accueilli de nouvelles choristes, elles sont désormais une douzaine. Un beau succès !

La chorale répète tous les jeudis de 18h à 20h dans la salle des associations.

Le répertoire est composé de chansons françaises anciennes et actuelles, de quelques chansons en anglais et en latin (pour ce qui est des chants sacrés).

Même si vous n'avez jamais chanté, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, si cela vous tente d'essayer, n'hésitez pas à prendre contact auprès d'une des membres du bureau de la chorale :



La présidente, Colette Morel (06 47 16 95 67) – la secrétaire, Josiane Baldini (07 87 28 65 11) – la trésorière, Marie-José Palabost Ponchon (06 78 48 71 93)

Les chasseurs

Journée tripes

Dimanche 30 avril 2023 à partir de 8h00

Repas (tripes ou saucisse) : 13 €

Réservation auprès des chasseurs

Coup d'œil dans le rétro...

« Stupeur ! ça alors : ils ont rasé chez la Bleuve ! »

Ce titre vous intrigue ? Lisez cette chronique et vous comprendrez : elle parle d'une ancienne bâtisse isolée dans la campagne au-dessus de Domois, qui vient de terminer son existence parmi nous.

Un jeudi fin décembre 2020, parti en repérage de l'ancienne carrière du chemin de Croze en compagnie de mes deux acolytes à quatre pattes, je passai dans les prés de Tissonnière au-dessus de Domois, quand je vis avec un gros pincement au cœur que la ruine « Chez la Bleuve » avait disparu.

Un immense quadrilatère de terre retournée, aplani et libéré de toute végétation, se trouve désormais à l'emplacement de ce pan de mur qui était encore là une semaine auparavant.

En effet, le dimanche précédent, dernier jour de chasse au petit gibier de la saison 2020, la ruine se dressait toujours ici, figée dans sa garde silencieuse depuis près de deux siècles.

Une mer de ronces l'entourait ces dernières décennies et mon chien y cherchait encore ce jour-là le lapin rusé qui s'y dissimulait.

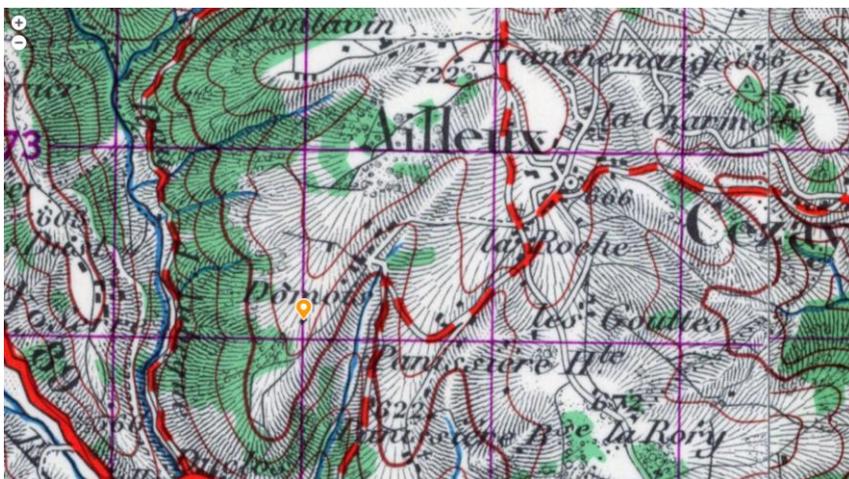
Ces lignes ne sont pas du tout un pamphlet à l'encontre de l'auteur des faits ni du propriétaire du site. Elles relèvent d'une émotion et d'une réaction à cette découverte et souhaitent apporter une précision historique et cynégétique à ce lieu.

Il est vrai qu'à part la génération née avant-guerre et celle des années 1950, plus personne à Ailleux ne sait où se situe « Chez la Bleuve » et ce que cela signifie.

A moins d'avoir un chasseur dans leur entourage, les habitants d'Ailleux ignorent sans doute en effet tout de « Chez la Bleuve ».

Pour la chasse, « Chez la Bleuve », c'est un poste stratégique pour le gros gibier : chevreuils, renards et sangliers. Les chasseurs de l'ACCA d'Ailleux, domiciliés dans la commune ou à l'extérieur, se sont trouvés, à un moment ou un autre, postés derrière « chez la Bleuve » qu'ils situent aussitôt dans leur tête et sur le terrain.

Etymologiquement, on désignait autrefois par « les bleus » les personnes qui ne se rendaient pas à la messe et n'étaient pas pratiquantes. Cette bâtisse a-t-elle hérité de cette appellation péjorative en raison d'une ancienne de ses occupantes ? Aucune explication précise à ce sujet n'a traversé les âges...



Cette ruine se dressait à une centaine de mètres dans les prés au-dessus du chemin conduisant aux Egaux, dans la propriété du Domaine de Domois, appartenant à la famille Crozier-Granjon.

Carte de 1950 – Point orange : emplacement de « Chez la Bleuve »

Source : site Géoportail

Page | 17

Les contemporains actuels en gardent le souvenir d'une grange-étable où l'on y entassait le foin, remisait char et tombereau et y abritait trois ou quatre vaches.

A l'origine, une partie habitation devait exister, réduite à une chambre et un fournil-cuisine mais disparue depuis bien longtemps.

Le cadastre Napoléon de 1826 n'en fait pas mention, par contre le suivant l'indique. Cela permet d'affirmer que cette ancienne ferme a été construite vers 1850.

Cette construction appartenait encore au début du 20^e siècle à la famille Laurencery de Domois puisque le partage familial l'attribua avec le terrain attenant, à Francine Laurencery épouse de Jean Debray du Bourg vers 1925. Le couple avec leur fils Marius semble l'avoir habitée puisqu'ils sont portés habitants de Domois au recensement de 1931. Ce sont probablement les derniers habitants de « chez la Bleuve », qu'ils ont quittée après-guerre.

La famille Laurencery, habitant à Domois vers 1850 d'après les recensements de 1846 et de 1856, doit être à l'origine de la construction de cette ferme. En vérité, il y avait deux familles Laurencery à cette époque à Domois (orthographié Daumois) ; celle de Denis Laurencery, 62 ans en 1846 et celle de Jean Laurencery, 38 ans en 1851.

A un bon kilomètre du village, cette bâtisse aux fonctions multiples, logeait le bétail, trop à l'étroit au sein de la ferme Laurencery de Domois, contigüe à la maison Dubost.

Pourquoi à cet endroit, si loin du chemin des Egaux, au milieu du pré ? Il faut savoir qu'autrefois on ne construisait les maisons qu'en fonction du point d'eau situé à proximité. On recherchait donc l'endroit propice pour creuser un puits, puis on édifiait la maison autour. Le puits se trouvait ainsi dans la maison ou à l'extérieur, mais à proximité. Pour la maison « Chez la Bleuve », la règle a été respectée et le puits, désormais comblé, se trouvait devant la porte.

La propriété fut acquise au début des années 1970 par la famille Granjon. Au fil des ans et avec le changement des modes d'exploitation agricoles, son utilité devint moins indispensable. Le bâtiment fut laissé à l'abandon et tomba peu à peu en ruines. Celles-ci ont résisté aux assauts du temps et du mauvais temps jusqu'en 2020 avec ce dernier pan de mur.

Les moyens modernes de terrassement ont en quelques minutes emporté ce qui restait de « Chez la Bleuve » en ce jour gris de décembre 2020.

Le lieu, aujourd'hui nettoyé et aplani, sera rendu à la culture et trouvera ainsi une nouvelle vie.

Certains nostalgiques garderont peut-être un souvenir ému de « Chez la Bleuve » ...

*Robert Mazet
Janvier 2021*



Il ne reste plus trace de l'édifice

Etat civil

Décès

Ils nous ont quittés ...

Anne RODIER née LOUISON
le 24 février 2022 à 57 ans

Claudette GIRARD née SIMON
le 14 août 2022 à 90 ans

Colette DUBOIS née MICHALLET
le 27 août 2022 à 69 ans

Jean THOMAS
le 28 septembre 2022 à 90 ans

Maurice DUCREUX
le 12 octobre 2022 à 87 ans

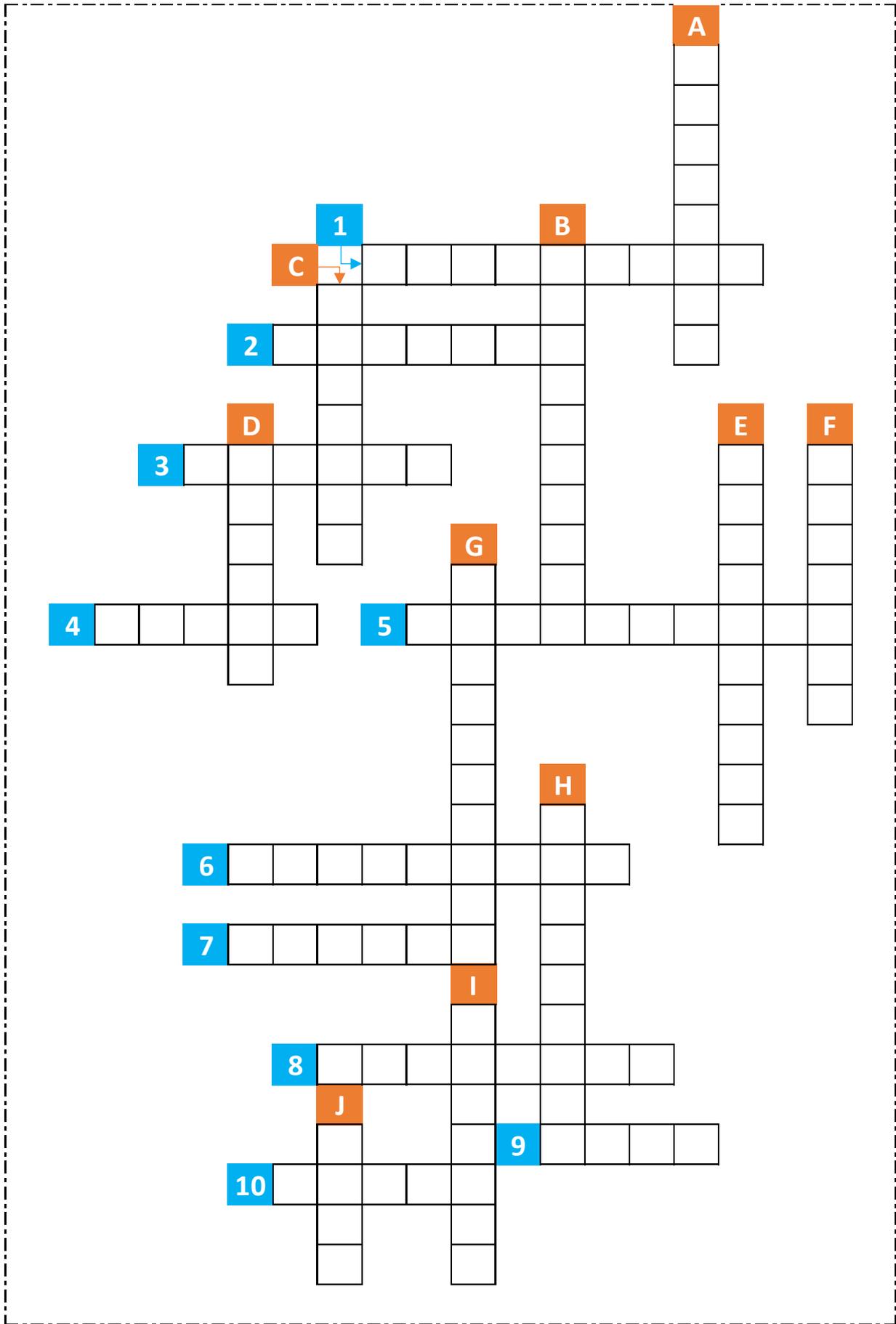
Baptême républicain

Manon VIAL
le 26 mars 2022

Jouons un peu !

Retrouvez certaines des 87 communes composant Loire Forez agglomération...

Solutions en page suivante !



Définitions horizontales

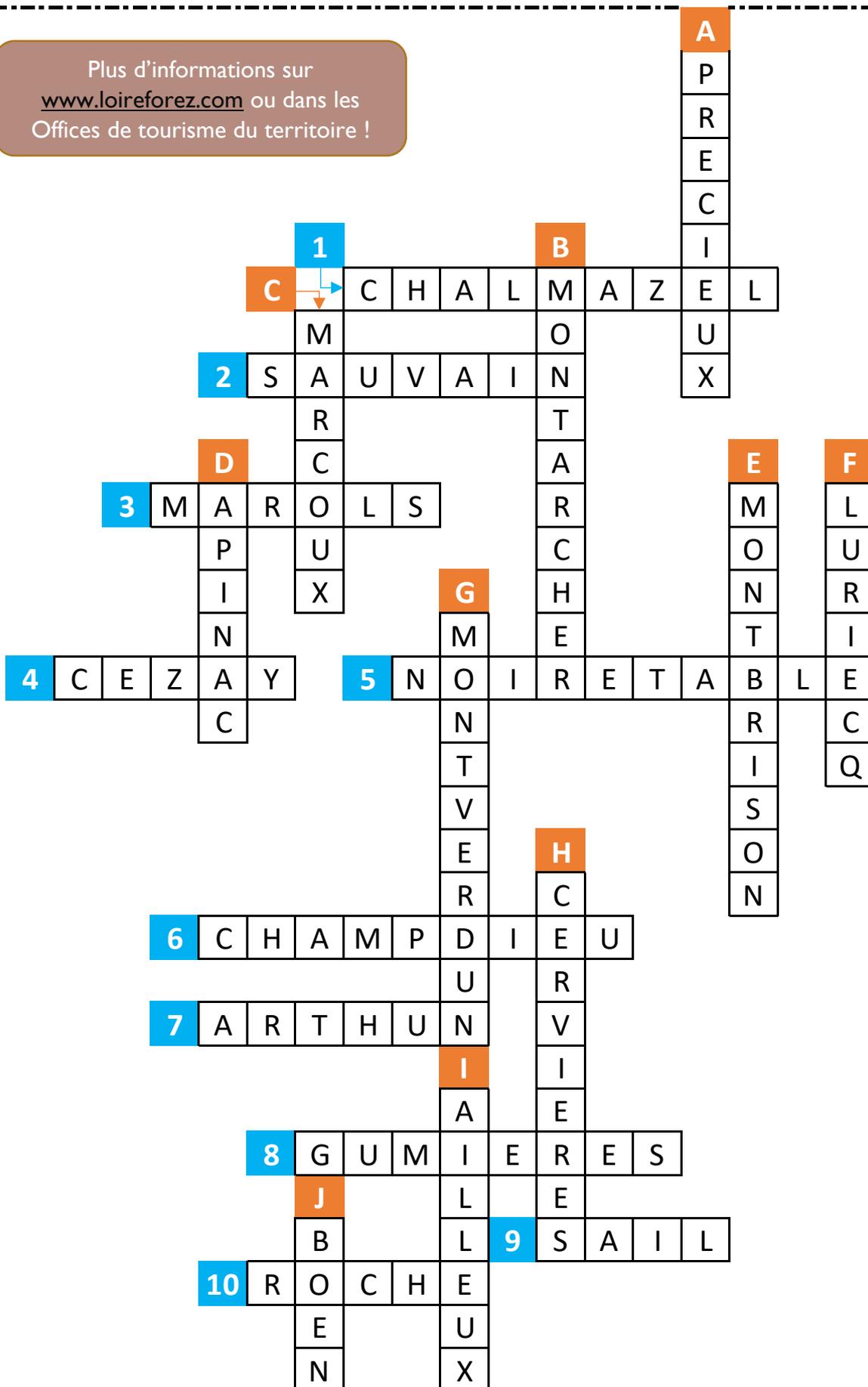
1. L'hiver, on y monte skier
2. Berceau de la fourme
3. Village d'artistes
4. Commune voisine volcanique
5. Bois Noirs et Hermitage
6. Son prieuré traverse les siècles
7. Pays des étangs
8. Incontournable cascade du saut du diable
9. Au pied de la forteresse de Couzan
10. Village jalonné de croix monolithes

Définitions verticales

- A. Commune orientée vers l'agriculture, elle forme de nombreux élèves dans ce domaine
- B. Village de caractère sur la voie de Cluny du Chemin de Compostelle
- C. Vignes alentours et demeure Renaissance
- D. Commune comptant pas moins de 35 km de sentiers de randonnée, dont le circuit des moulins et chapelles
- E. Son marché est désormais connu dans toute la France
- F. Voyage dans le temps au pied de son dolmen, un des plus beaux monuments mégalithiques du Massif Central
- G. "C'est un roc ! .. C'est un pic !" ... qui domine la plaine du Forez
- H. Patrie des Grenadières (brodeuses au fil d'or)
- I. La plus belle des 87 communes, en toute objectivité...
- J. Village du boudin... ou plutôt des boudins, tant cette spécialité a été déclinée

Voici les communes qu'il fallait trouver

Plus d'informations sur
www.loireforez.com ou dans les
 Offices de tourisme du territoire !



Cliché de J.-B. C.

ALLIEUX (Loire). - Vue générale



Carte postale, années 1920